

mais aussi dans les techniques de diagnostic, de prescription de médicaments, de lecture des radiographies et de l'obstétrique, et dans les techniques nécessaires pour faire face à toutes les situations d'urgence possibles et imaginables.

Le programme de formation d'infirmières praticiennes qu'offre l'Université de l'Alberta assurait justement la formation requise dans tous ces domaines et les infirmières affectées aux régions éloignées y ayant appris des choses fort valables, ont pu en conséquence sauver de nombreuses vies et alléger bien des souffrances. Voilà pourquoi je trouve renversant d'apprendre que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a décidé de mettre un terme aux subventions qu'il accordait jusqu'ici pour ce programme. Si le gouvernement libéral peut consacrer des millions de dollars à son programme de diffusion du bilinguisme dans le Nord, comment peut-il avoir la bassesse de supprimer les programmes de formation des infirmières qui sont affectées dans des régions où le taux de mortalité infantile, entre autres, atteint près du double de la moyenne nationale?

• (1115)

M. le Président: Je dois interrompre le député, car son temps de parole est écoulé.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE REVENU NATIONAL

LA MUTATION DU SOUS-MINISTRE

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, nous avons été témoins hier d'un geste honteux et lâche de la part du gouvernement, lorsqu'il a sacqué le sous-ministre du Revenu national dans l'espoir de détourner l'attention de l'irresponsabilité totale dont fait preuve le ministre. Étant donné que le ministre du Revenu national, au cours de la période des questions à la Chambre des communes, a refusé expressément à sept reprises, le même jour, de soutenir son sous-ministre, va-t-il faire preuve d'honnêteté envers les députés et leur dire exactement ce qu'il a recommandé au premier ministre? A-t-il recommandé la mutation de son adjoint.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président...

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Oh, oh, oh, oh! Oh, oh, oh, oh! Où sont-ils ce matin?

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Monsieur le Président, si le député était mu par un désir sincère d'intervenir en faveur du sous-ministre et

de faire preuve de respect envers lui, il n'aurait pas dit qu'il s'était fait sacquer. Il sait que c'est preuve de mépris envers cette personne, ce qui n'est pas notre cas.

M. Beatty: Monsieur le Président, étant donné les exploits réalisés jusqu'ici par le ministre, je puis comprendre pourquoi le premier ministre ne veut pas le laisser répondre aux questions.

LA RESPONSABILITÉ DU MINISTRE

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, je voudrais poser ma question supplémentaire au ministre. Nous verrons si, oui ou non, le ministre du Revenu national cherchera à se dérober et refusera de répondre à cette question. Étant donné que l'on a constaté à maintes reprises depuis plusieurs mois que les Canadiens ordinaires ont fait les frais de l'incurie flagrante du ministre, je voudrais lui demander dans quelle mesure, à son avis, il est personnellement responsable, en tant que ministre, du comportement et des activités de ses collaborateurs? Quelle responsabilité personnelle a-t-il, en tant que ministre, à l'égard des personnes qui ont été lésées dans leurs droits?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, j'aimerais que le député révise les notions de responsabilité ministérielle, et je lui dis que j'assume toutes les responsabilités qui sont conformes à ces responsabilités ministérielles, eu égard à mon ministère.

[Traduction]

M. Beatty: Monsieur le Président, le ministre voudrait nous faire croire que depuis un an et demi, ses fonctionnaires le gardent en otage comme s'il s'agissait d'un Patty Hearst ministériel. Si le ministre était honnête, il aurait démissionné, puisqu'il n'est pas capable de diriger son ministère.

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Monsieur le Président, pourquoi le ministre refuse-t-il de faire ce que l'honneur lui dicte? Au lieu de chercher à tenir son adjoint responsable de son incurie, pourquoi ne remet-il pas immédiatement sa démission?

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je sais qu'hier le député était occupé à d'autres activités. Je l'invite à lire les réponses du premier ministre, et je lui réitère ce que j'ai déjà eu l'occasion de lui dire, à savoir que j'ai l'intention de continuer à assumer mes responsabilités le mieux possible, et ce en gardant à l'esprit qu'il nous faut administrer de façon juste et équitable notre Loi de l'impôt sur le revenu et veiller à la bonne administration générale de l'impôt.